

SEVAL Stratégie 2022-25

Approuvée par l'assemblée générale en septembre 2021

Situation initiale

Au cours de la dernière période stratégique 2018-2021¹, la SEVAL a pris des mesures en faveur de la professionnalisation de la pratique de l'évaluation en Suisse. Certains objectifs ont été atteints, tels que la refonte du site Internet de la SEVAL, la mise à jour de la base de données pour les évaluateurs et évaluatrices, le lancement de la base de données sur les formations disponibles (formation de base et formation continue) en collaboration avec la DeGEval, la révision des standards SEVAL, un nouveau service de conseil sur les questions pratiques liées à l'évaluation et les premières réflexions concernant la certification des compétences des évaluateurs et évaluatrices.

La présente stratégie SEVAL 2022-25 a été élaborée avec le soutien des groupes de travail. Elle s'appuie sur les travaux de ces dernières années et vise la continuité. Elle précise comment la SEVAL entend poursuivre son travail sur la professionnalisation² dans les années à venir et le rôle des groupes de travail et des membres de la SEVAL dans ce processus. Les différents groupes de travail fournissent une contribution essentielle. Le comité effectue régulièrement un suivi de leurs activités. Il est gratifiant de constater que de nouveaux groupes de travail ont été créés au cours de cette dernière période et que la SEVAL a pu se développer en tant qu'association.

Ainsi, au cours de la période stratégique 2022-25, le travail sur les objectifs individuels se poursuivra et de nouvelles priorités seront ajoutées.

Vision de la SEVAL

Les évaluations apportent une contribution importante pour permettre des décisions basées sur les faits (evidence based)³ et améliorer la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines importants de la société. À cette fin, les évaluations en Suisse sont planifiées et réalisées de manière très professionnelle. Elles sont largement utilisées et appréciées et contribuent ainsi de manière significative à l'amélioration des prestations de la Confédération, des cantons, des communes, des organisations non gouvernementales et des entreprises au service de la collectivité.

Mission de la SEVAL

En tant qu'association professionnelle, la SEVAL veut rassembler toutes les personnes actives dans le domaine de l'évaluation (évaluatrices et évaluateurs, gestionnaires d'évaluations, mandataires, chercheuses et chercheurs, étudiantes et étudiants), se positionner de manière forte au niveau national et disposer de bons réseaux sur le plan international.

La SEVAL promeut la diffusion, la qualité de même que la pratique professionnelle de l'évaluation en Suisse et soutient ainsi la relève. Elle offre des services attractifs à ses membres. La SEVAL contribue à l'échange professionnel, met en lumière les bonnes pratiques, encourage la formation de base et la formation continue

¹ Liens vers la stratégie 2018-21 : <https://www.seval.ch/fr/a-propos-de-la-seval/>

² Buts de la professionnalisation : améliorer la qualité de la pratique évaluative et renforcer la transparence par rapport à la qualité de la pratique évaluative.

³ « Basées sur les faits » signifie empiriquement fondé et justifié sur la base de méthodes scientifiques.

ainsi que la reconnaissance des personnes actives en évaluation. Elle encourage la recherche en évaluation et diffuse ses résultats.

Objectifs stratégiques 2022-2025

Avec les objectifs stratégiques et les mesures suivantes, la SEVAL veut contribuer à la réalisation de cette vision.

A. Une position renforcée en tant qu'association professionnelle

La SEVAL renforce sa position et sa structure en tant qu'association professionnelle. Elle contribue à une utilisation large et de qualité des évaluations. Grâce à divers canaux de communication, à des interventions publiques professionnelles, à la tenue de conférences, à la valorisation des travaux des groupes de travail, les évaluations deviennent visibles et la base d'adhérents s'élargit. La SEVAL favorise les échanges avec la communauté scientifique, promeut la recherche sur l'évaluation et la diffusion de ses résultats.

B. Développement d'offres pour renforcer la qualité des évaluations et l'assurance qualité

La SEVAL promeut les bonnes pratiques d'évaluation à travers ses standards et autres outils et services de base. Elle encourage l'application générale de ses standards et offre un soutien et des conseils axés sur la pratique.

C. Promotion et amélioration de la preuve des compétences

La SEVAL valorise les compétences de ses membres en faisant mieux connaître les formations existantes. Elle encourage le développement de nouveaux cours de formation continue. La SEVAL prend des mesures pour rendre visibles et vérifiables les compétences d'évaluation de ses membres.

Mesures à mettre en œuvre pour soutenir la stratégie visée

Les mesures suivantes seront utilisées pour travailler à la mise en œuvre des objectifs :

A Positionnement en tant qu'association professionnelle

1. La SEVAL dispose de **structures associatives qui fonctionnent bien**. Elle clarifie les tâches du comité, des groupes de travail et du secrétariat, et en particulier leurs modalités de collaboration. La SEVAL discute et décide d'une professionnalisation accrue (p. ex. renforcement du secrétariat, création d'un bureau du comité, soutien administratif des groupes de travail, autres mesures).

Responsabilité : comité, responsables des groupes de travail, secrétariat

2. Les **flux et modalités de communication** entre les groupes de travail et le comité et entre les groupes de travail sont renforcés. Les synergies entre les groupes de travail sont exploitées. Les **activités** et les **résultats** des groupes de travail sont **valorisés**, en bénéficiant d'une plus grande **visibilité** et d'une meilleure **diffusion**.

Responsabilité : comité, groupes de travail

3. La **communication externe** est intensifiée. Les canaux de communication existants et nouveaux sont utilisés de manière coordonnée en fonction de leur pertinence et des publics à cibler (site web, newsletter, Flash, médias sociaux, ...).

Responsabilité : secrétariat, comité

4. Avec les **congrès**, les **ateliers de sensibilisation** et autres **événements** (par ex. événements en soirée, ateliers avec des groupes cibles sélectionnés), la SEVAL augmente la visibilité de l'évaluation et le discours sur l'évaluation. La SEVAL examine si d'autres formats facilement accessibles pourraient

être envisagés pour inclure un public plus large. De cette manière, la SEVAL pourrait s'adresser et inclure d'autres cercles et attirer ainsi de nouveaux membres.

Responsabilité : tous les groupes de travail et tous les membres

5. La SEVAL contribue à la mise en réseau scientifique et initie de **nouveaux projets de recherche**.

Responsabilité : comité, groupe de travail « Recherche », groupe de travail « Développement et évaluation dans les hautes écoles »

B Promotion de la qualité et assurance qualité

6. Les standards SEVAL sont diffusés en continu et des aides pour faciliter leur utilisation seront développés. L'utilisation de nouveaux formats numériques pour promouvoir et faciliter l'application des standards sera examinée.

Responsabilité : groupe de travail « Standards », groupe de travail « GREVAL », groupe de travail « AG Gruppo Svizzera italiana »

7. La réflexion sur les bonnes pratiques d'évaluation est intensifiée dans des formats appropriés (par exemple, événements, offres en ligne) et ouverte à un public plus large.

Responsabilité : tous les groupes de travail

8. La SEVAL fait connaître son service de conseil et évalue ce service après une phase pilote. Sur la base des résultats, une décision sera prise sur la pérennisation de la prestation et des adaptations éventuelles seront apportées.

Responsabilité : groupe de travail « Service de conseil »

C Promotion des compétences et meilleure reconnaissance des compétences

9. La base de données des membres et des prestataires est tenue à jour. Une fois par an, le secrétariat invite les membres à mettre à jour leurs inscriptions.

Responsabilité : comité, secrétariat SEVAL

10. La base de données des offres de formation de base et de formation continue est pérennisée et diffusée (CH / D / A / I). La SEVAL utilise la base de données pour identifier les éventuelles lacunes en termes de formation et, en collaboration avec les centres de formation, travaille au maintien des offres existantes et à la création de nouvelles offres.

Responsabilité : groupe de travail « Compétences », groupe de travail « GREVAL », groupe de travail « Gruppo Svizzera italiana »

11. Sur la base des réflexions déjà engagées, une proposition visant la reconnaissance des compétences et de la professionnalisation est élaborée, adoptée et mise en œuvre.

Responsabilité : comité, JEE, groupe de travail « Compétences »

Mise en œuvre des mesures

Le comité procède à un bilan annuel de l'avancement des différents travaux pour effectuer un suivi de l'atteinte des objectifs stratégiques définis dans le cadre de cette stratégie.

La mise en œuvre des mesures et la remontée d'information sur l'avancement des travaux est de la responsabilité des acteurs identifiés pour chaque mesure.